Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyens de Venise-en-Québec.

RÉDUCTION DE LA VITESSE DE CIRCULATION AUTOMOBILE

Des bollards de signalisation ayant la silhouette de jeunes enfants ont été installés par la Municipalité de Venise-en-Québec à différents endroits clés afin d'empêcher les automobilistes de rouler trop vite. Cette initiative répond aux demandes citoyennes de réduire la vitesse sur certaines rues où beaucoup d'automobilistes pressés ne respectent pas les limites de vitesse. Ces panneaux ont la taille et la forme de différents enfants d'âge scolaire qui tiennent dans leur main un panneau avec un message fort à l'intention des automobilistes. La sécurité dans les rues et l'apaisement de la circulation sont une priorité et dans l'intervalle d'un an, nous avons installé plus de 15 bollards, un nombre de 8 radars pédagogiques et diminué la vitesse à 30 km/h pour la moitié du village.

Nouvelles municipales - Septembre 2023

JOURNÉE CYCLISTE LAC CHAMPLAIN
Comité organisateur recherché

Les organisateurs de la Journée Cycliste Lac Champlain sont actuellement à la recherche de personnes souhaitant reprendre entièrement l'organisation de l'événement. Le directeur général s'engage à transférer les dossiers à la nouvelle organisation.

Arrivée à sa 17e édition, les personnes impliquées souhaitent à présent passer le flambeau à la relève, qui pourra faire en sorte que l'événement sera maintenu pour les éditions à venir. Le projet vous intéresse ? Veuillez communiquer votre intérêt à : information@venise-en-quebec.ca

HORAIRE DE FIN DE SEMAINE
Marché public

De septembre à octobre, l'horaire du marché public est de retour aux fins de semaine, les samedis et les dimanches de 11 h à 19 h jusqu'à la fermeture, prévue à la fin de la saison, soit après la longue fin de semaine de l'Action de grâce (9 octobre).

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Notre adresse
237, 16e Avenue Ouest
Venise-en-Québec (Québec) J0J 2K0
information@venise-en-quebec.ca | 450 346-4260 | **Visitez notre site web**

PROGRAMMATION DE SPECTACLES AU CENTRE CULTUREL
En collaboration avec la SPEC du Haut-Richelieu

Cher spectateur,
Préparez votre automne avec la programmation tout en humour au Centre culturel.

Il est possible de vous procurer les **billets en ligne**, ou en communiquant avec la billetterie au 1 888 443-3949. Les heures d'ouverture estivales sont du lundi au samedi de midi à 18 h.

La SPEC du Haut-Richelieu vous souhaite un bon spectacle !

RAPPEL • QUATRIÈME ET DERNIER VERSEMENT DES TAXES 2023
29 septembre

Vous pouvez effectuer votre paiement au comptoir de perception de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture (Interac, chèque et argent comptant). Par la poste : vous expédiez votre coupon de remise et votre chèque pour le 4e versement de taxes, à l'ordre de la Municipalité de Venise-en-Québec, à l'adresse suivante : 237, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec, J0J 2K0

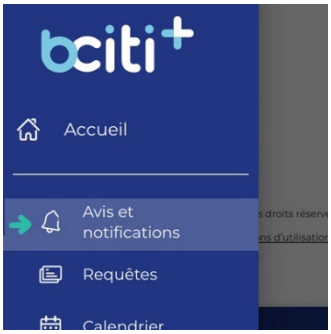

MIGRATION COMPLÉTÉE DES CITOYENS ABONNÉS À OMNIALERT
Ancien système d'avis d'urgence

Pour des raisons d'optimiser l'accès aux avis urgents, chacun des comptes de citoyens inscrits à l'ancienne plateforme OmniAlert ont été migrés dans le système de **bciti+**, de même pour les citoyens n'ayant pas accès à Internet et qui utilisent une ligne téléphonique filaire.

La Municipalité de Venise-en-Québec utilise depuis un an la nouvelle plateforme **bciti+** qui vous offre un système d'urgence performant, simplifié, et ce, parmi une multitude d'options qui sont mises en place afin de toujours mieux vous informer. Ne soyez pas surpris de recevoir dans cette éventualité un appel vocal transmettant un avis d'urgence de la Municipalité de Venise-en-Québec.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les avis par appel vocal, merci de nous écrire à information@venise-en-quebec.ca

LES ALGUES BLEU-VERT DANS NOS PLANS D'EAU
Identifier, signaler et prévenir

Nous vous invitions à consulter ce document d'information complet sur le sujet : Environnement et algues bleu vert

Vous pensez avoir vu une prolifération d'algues bleu-vert ? **Signalez-la !** Communiquez avec un de nos bureaux régionaux. La fleur d'eau que vous avez vue ce matin est déjà disparue? Signalez-la tout de même : elle peut se déplacer sous l'eau et réapparaître plus tard dans la journée ou le lendemain. Pour rendre votre intervention encore plus efficace, vous pouvez photographier la fleur d'eau et remplir le formulaire Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau, disponible à la section Algues bleu-vert de notre site Web : www.mddelcc.gouv.qc.ca

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

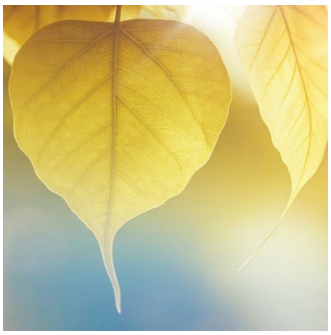

LOISIRS AU CENTRE CULTUREL
INSCRIPTIONS À LA SESSION D'AUTOMNE 2023

La période d'inscription en ligne se déroule jusqu'au 11 septembre. Pour ceux qui ont déjà un compte, suivez ce lien : **Boutique AMILIA**

Pour procéder à l'inscription en ligne, vous devez obligatoirement avoir une adresse courriel valide.

- Rendez-vous sur la plateforme **Amilia**.
- À l'aide de votre courriel, ouvrez un compte
- Amilia vous enverra un courriel de confirmation. Veuillez confirmer le courriel en cliquant sur le lien envoyé avant de poursuivre.
- Suivez les instructions pour compléter l'inscription en ligne et payez par carte de crédit.

Des questions ? **Suivez ce guide**

VIACTIVE POUR LES 50 ans et +
Les lundis à 10 h au Centre culturel – Gratuit et sans inscription
Du 11 septembre au 27 novembre

Les activités sont offertes à toutes personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité en groupe et dont la condition physique leur permet (mobilité réduite ou non).

Pourquoi prendre part aux activités Viactive ?

- Intégrer et maintenir une pratique d'activités physiques sur une base régulière
- Profiter du plaisir de bouger en groupe
- Augmenter ses capacités physiques générales
- Briser l'isolement
- Améliorer sa santé physique et prévenir les maladies chroniques
- Améliorer sa santé psychologique

REPRISE DES ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Les activités régulières du club reprennent le jeudi 21 septembre dès 17 h pour un souper. Nous lancerons notre nouvelle saison avec un bœuf braisé suivi d'une soirée de danse en ligne et/ou danse sociale. Nous vous attendons en grand nombre !

Entretemps, tous **les jeudis à 18 h**, au parc de la Culture nous jouons à la pétanque. Pas de compétition que du plaisir. Joignez-vous à nous !

Notez également que dès le **lundi 11 septembre**, les après-midis de cartes au Chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson reprendrons. Rendez-vous à 13 h pour jouer au 500, à la belotte, au toc et bien plus.

CAFÉS-RENCONTRES DE L'AUTOMNE
Animés par une intervenante du Centre de femmes du Haut-Richelieu, les cafés-rencontres sont organisés pour le plaisir d'échanger entre femmes sur des sujets qui nous préoccupent. C'est aussi un temps précieux pour briser l'isolement, créer de nouvelles amitiés et trouver ensemble des solutions aux problèmes qui nous concernent toutes. En raison d'une fois par mois, les cafés-rencontres se déroulent à la salle polyvalente du centre culturel (239, 16e Avenue Ouest). Vous devez confirmer votre présence par courriel à *loisir@venise-en-quebec.ca*

Voici la programmation de l'automne :

- Lundi 11 septembre 13h30 - Prendre soin de soi en étant proche aidante
- Lundi 16 octobre 13h30 - S'aimer au-delà de l'apparence
- Lundi 6 novembre 13h30 - Dehors novembre, sortir et combattre la déprime saisonnière
- Lundi 4 décembre 13h30 - Discussion autour du temps des Fêtes

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

CLÔTURE DE LA SAISON
Galerie du Lac

La galerie a clôturé sa saison 2023 le lundi 4 septembre, saison qui a été un succès inégalé notamment grâce à son horaire d'ouverture à raison de 5 jours par semaine de juin à septembre. De plus, la boutique de cadeaux a été très appréciée par nos visiteurs qui ont pu y découvrir les produits dérivés des œuvres de nos artistes exposants et exposantes.

Enfin, le projet « Place aux Jeunes » a encore connu un franc succès. Le second tirage d'un certificat cadeau d'une valeur de 50 $ a eu lieu au mois d'août comme prévu : c'est monsieur Richard Lamothe résident de Saint-Hubert, qui a été l'heureux gagnant et qui a pu ainsi acquérir une œuvre de la galerie. Le comité de la galerie remercie tous les bénévoles et artistes qui ont mis leur temps et leur talent pour assurer le succès de cette saison et remercie tous les visiteurs et visiteuses de l'intérêt porté à la Galerie du Lac et espère les revoir l'an prochain à partir du mois de juin.

PORTES OUVERTES ORGANISÉES PAR LES FILLES DU LAC
Dans le cadre des Journées de la Culture

Les journées de la culture

Cette activité a pour but de présenter différentes techniques d'artisanat, telles que : ébénisterie, vitrail, tricot, crochet, *rug hooking* et plusieurs autres.

Quand : Samedi 30 septembre de 10 h à 16 h au chalet Rosaire-Daigle du parc Jameson.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Avis de Convocation1 - 19 septembre 2023, 19 h 30
Aux membres de la Coopérative de SOLIDARITÉ Santé Lac Champlain

Chers membres,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de Solidarité Santé Lac Champlain, le mardi 19 septembre 2023, au Centre culturel de Venise-en-Québec au 239 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec à compter de 19 h 30. Un café vous sera servi après la rencontre.

JOURNÉE SANTÉ À VENISE-EN-QUÉBEC

La Coopérative de Santé et solidarité de Venise-en-Québec en collaboration avec nos partenaires, la municipalité de Venise-en- Québec, la FADOQ et le CERH vous invitent à venir nous rencontrer le vendredi 13 octobre 2023. Cette journée dont le thème est la santé des aînés vous permettra de rencontrer plusieurs intervenants en santé. Des conférenciers traiteront de différents sujets concernant la santé.

Le tout est gratuit, nous vous attendons en grand nombre au Centre culturel de Venise-en-Québec entre 10 h et 16 h.

Le Comité de la Journée Santé

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

SIGNALEMENT D'ANIMAUX MORTS SUR LES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

Malheureusement, plus de 500 animaux se font heurter annuellement sur les routes de notre territoire, ce qui peut occasionner des bris, des coûts et blessures lors du contact ou l'évitement d'un animal sur la voie publique. Voici un résumé de la procédure de signalement d'animaux morts afin que la carcasse soit rapidement récupérée de manière sécuritaire. Sur les routes numérotées (202, 227) du ministère des Transports, vous devez composer le **511**, la ligne Québec Transport et faire l'option 2.

Pour les rues à l'intérieur de la Municipalité de Venise-en-Québec, vous devez faire le signalement à l'organisme **Proanima** en composant sans frais le 1 833-445-2525.

Dans le cadre du programme de surveillance de la rage du raton laveur, les ratons laveurs, les mouffettes et les renards trouvés malades ou morts en Montérégie doivent être signalés au 1 877 346-6763.

MILDIOU DE LA TOMATE ET DE LA POMME DE TERRE
Un message important du MAPAQ

Le Ministère souhaite vous informer de la présence détectée dans plusieurs régions du Québec de la maladie du mildiou, affectant les productions de pommes de terre et de tomates. Cette maladie très agressive peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à cet organisme de se reproduire (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours.

En raison de ce risque, le mildiou est donc l'affaire de tous. Sa présence doit obligatoirement être déclarée au MAPAQ si elle est détectée dans une **zone de culture protégée**. Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger. Toutefois, pour éviter la propagation de la maladie, les tubercules récoltés dans les jardins ne doivent pas être entreposés pour une longue période ou replantés l'année prochaine.

Nous vous invitons à partager rapidement à l'ensemble de vos citoyens le document d'information du MAPAQ que vous trouverez **ICI.**

COMPO HAUT-RICHELIEU
Les conseils de BRUN'O Lebac

En été, la chaleur et l'humidité peuvent transformer votre bac brun en charmante auberge pour vers blancs. **Comment les prévenir ?**

- Emballer les résidus alimentaires
- Garder au congélateur les résidus de viande jusqu'à la collecte
- Placer le bac à l'ombre entre les collectes

Comment s'en débarrasser ?

- Asperger le bac avec un mélange de vinaigre et de sel dilué dans de l'eau.
- Après la collecte, garder le bac ouvert afin que les oiseaux se nourrissent.
- Bien laver le bac vide.

Pour d'autres conseils sur BRUN'O Lebac, visitez brunolebac.ca

> > Calendrier 2023 des collectes

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Calendrier 2023
Séances du Conseil municipal

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest.

Calendrier 2023 - Les lundis 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre.

Gestion animalière

Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus
Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

> > proanima.com

W W W

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

> > veniseenquebec.ca

facebook

Abonnez-vous à notre page > > Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.

bciti+

Inscrivez-vous au **portail citoyen BCITI+**
Téléchargez l'application mobile ou consultez-le via l'internet.
> > venise-en-quebec.bciti.com/registration

© Tous droits réservés | 2023 | MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC